

Rurange-lès-Thionville

Hériter d'un château : quelles options pour sauvegarder un tel patrimoine ?

Cinq hectares à entretenir, une bâtisse et ses annexes de 2 500 m²... Bienvenue au château de Logne qui se trouve à Rurange-lès-Thionville. Le site date du moyen-âge, il a connu plusieurs vies. Grâce à Corinne Touze et sa mère, il est aujourd'hui une destination touristique.

Sabrina Frohnhof - 25 déc. 2024 à 20:00 | mis à jour le 26 déc. 2024 à 13:25 - Temps de lecture : 4 min



Le château de Logne qui se situe à Rurange-lès-Thionville propose de la location saisonnière. Photo Philippe Neu

Elle y a grandi. C'est par attachement qu'elle a choisi de le conserver. Corinne Touze est une des actionnaires du château de Logne avec sa sœur et sa maman Colette. L'ancienne journaliste radio et consultante a vécu au Maroc, en Angleterre pour finalement revenir en Moselle, à Rurange, et chambouler sa vie. « Mon père y a été locataire dès 1968, il a énormément œuvré dans cette bâtisse qu'il a achetée avec ma maman en 1981. »

A lire aussi

- [Château Saint-Sixte : un monument historique devenu destination touristique](#)
- [Rurange-lès-Thionville : découvrez le château de Logne](#)
- [Boutique hôtel au château de Berg-sur-Moselle : une parenthèse hors du temps](#)